

Asbeste-ciment :

Les déchets contenant de l'asbeste-ciment sont tous les déchets tels que des bouts de tuyaux, des morceaux d'ardoise, des plaques ondulées, seuils et tablettes de fenêtres, cheminées bacs à fleurs. Les ardoises neuves de type Eternit doivent être traitées comme les ardoises avec asbeste-ciment.



Pneus :

Les pneus des voitures, 4x4, motos, caravanes... avec ou sans jante.



Les huiles de moteurs :



Les huiles et les graisses de friture



DSM (déchets spéciaux des ménages)

Les Déchets Spéciaux des Ménages (DSM) sont des petits déchets toxiques produits au sein des ménages qui nécessitent une prise en charge et un traitement spécifiques dû à leur composition particulière en vue de limiter tout risque pour la santé pour l'homme et l'environnement. On peut souvent les reconnaître à leurs pictogrammes :

SGH 01 Ex : explosifs 	SGH 02 Ex : gaz inflammables 	SGH 03 Ex : gaz comburants 
SGH 04 Ex : gaz sous pression 	SGH 05 Ex : corrosion cutanée / métaux 	SGH 06 Ex : toxique, mortel 
SGH 07 Ex : irritant, nocif 	SGH 08 Ex : cancérogène 	SGH 09 Ex : dangereux pour le milieu aquatique 

- Peintures, vernis
- Colles
- Soude caustique
- White-spirit
- Batteries
- Radiographies
- Aérosols
- Encres
- Résines
- Solvants
- Engrais
- Désherbants
- Produits phytos
- Produits chimiques
- Batteries de voiture
- Seringues

